RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

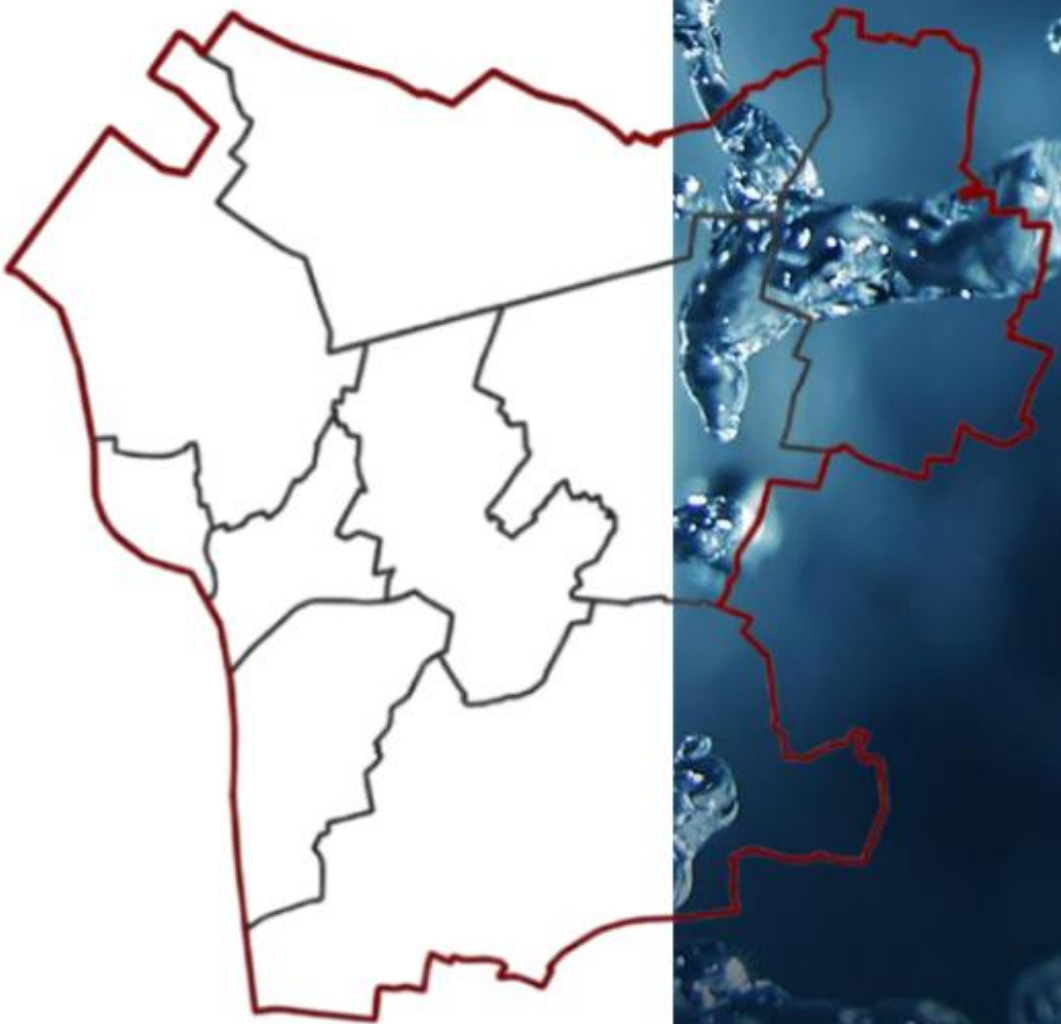

eau publique

par Est Ensemble

https://www.est-ensemble.fr/eau-publique

SOMMAIRE

2 EDITO

3 UN PATRIMOINE COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS

4 LE TERRITOIRE ET NOTRE RÉGIE

5 CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 LES FAITS MARQUANTS

9 LES MISSIONS

11 NOS ÉQUIPES AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC

14 NOTRE PATRIMOINE AU SERVICE DES USAGERS

20 GARANTIR UNE EAU SAINE ET DISPONIBLE POUR TOUS

26 UN ASSAINISSEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE

29 SOBRIÉTÉ ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

30 SATISFAIRE L'USAGER CHAQUE JOUR

EDITO

L'eau est une ressource essentielle, au cœur de notre quotidien et de notre territoire. Garantir à chacun une eau potable de qualité et assurer un assainissement performant constituent des missions fondamentales de service public, qui nécessitent une attention et un engagement constants.

Cette année encore, nos équipes se sont mobilisées pour assurer la continuité et la qualité du service, entretenir et moderniser les infrastructures, préserver la ressource en eau et répondre aux exigences sanitaires et environnementales.

Dans un contexte marqué par les effets du changement climatique et une pression croissante sur les ressources naturelles, notre responsabilité est aussi de préparer l'avenir. Cela implique de poursuivre nos efforts pour limiter les pertes d'eau, anticiper le renouvellement des équipements et adapter nos pratiques aux évolutions sociétales.

Ce rapport d'activité présente les actions menées au cours de l'année, les résultats obtenus ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer la qualité et la performance de nos services. Au-delà des chiffres, il témoigne surtout du travail quotidien des femmes et des hommes qui œuvrent pour garantir un service fiable, durable et accessible à tous.

Préserver l'eau aujourd'hui, c'est aussi garantir cette ressource essentielle pour les générations futures.

Mathieu Jousselin
Directeur de la Régie publique
de l'eau et de l'assainissement d'Est Ensemble

UN PATRIMOINE COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS

Les Chiffres Clés

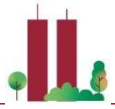

BAGNOLET

43 086 Bagnoletais — **257** hectares

AEP **42,6** km — ASS **23,9** km

3 306 usagers — **1 970 853** m³

BOBIGNY

56 927 Balbyniens — **678** hectares

AEP **76,2** km — ASS **57,6** km

5 258 usagers — **2 995 693** m³

BONDY

50 595 Bondynois — **547** hectares

AEP **73,3** km — ASS **54,3** km

8 099 usagers — **2 677 481** m³

PANTIN

61 929 Pantinois — **501** hectares

AEP **55,3** km — ASS **26,8** km

3 725 usagers — **3 251 642** m³

LES LILAS

23 843 Lilasiens — **126** hectares

AEP **25,7** km — ASS **12** km

1 950 usagers — **1 028 566** m³

MONTREUIL

111 934 Montreuillois — **891** hectares

AEP **137,4** km — ASS **92,2** km

12 297 usagers — **5 704 667** m³

ROMAINVILLE

37 152 Romainvillois — **344** hectares

AEP **43,7** km — ASS **26,4** km

3 527 usagers — **1 657 589** m³

LE PRÉ SAINT-GERVAIS

16 993 Gervaisiens — **70** hectares

AEP **12,3** km — ASS **5,5** km

1 084 usagers — **750 145** m³

NOISY-LE-SEC

45 510 Noiséens — **505** hectares

AEP **62,8** km — ASS **43,3** km

5 197 usagers — **2 186 677** m³

447 969 habitants — **44 443** usagers — **3 919** hectares

342 km de réseaux d'assainissement — **529** km de réseaux d'eau potable

22 223 314 m³ de volume d'eau consommé

LE TERRITOIRE ET NOTRE REGIE

La Régie est implantée sur deux sites : le siège, situé à l'Hôtel de Territoire à Romainville, et l'unité technique à Bobigny. Elle assure, sur les neuf communes du territoire d'Est Ensemble, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'accompagnement des usagers.

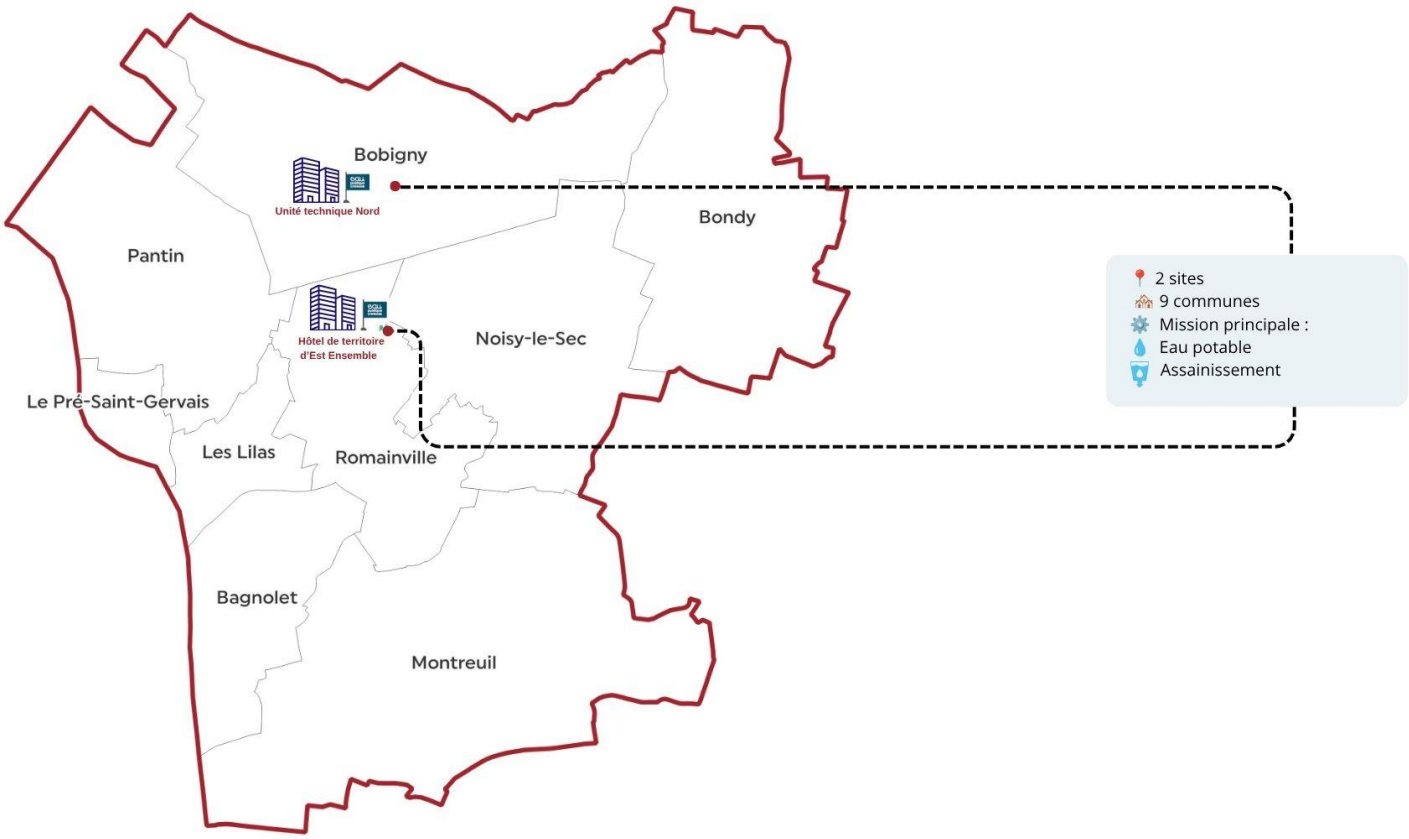

© Xavier Testelin

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La gouvernance de la Régie est assurée par un conseil administration représentatif des territoires d'Est Ensemble. Présidé par

M. Jean-Claude Oliva.

Il définit les orientations stratégiques de la Régie, vote les budgets et les tarifs, et veille à la bonne gestion du service public de l'eau.

Une Gouvernance au service de la Régie :

Présidence
M. Jean-Claude Oliva.
Président du conseil d'administration

Direction générale
Mathieu Jousselin
Directeur général

Le conseil d'administration

- 21 conseillers territoriaux d'Est Ensemble
- 3 représentants de la convention citoyenne pour le climat
- 3 représentants désignés en tant que représentants d'associations
- 2 personnes qualifiées

Les missions du conseil d'administration

Définir les orientations
Une fonction de décision sur le fonctionnement de la Régie et sur la définition des orientations stratégiques et d'investissements

Voter le budget
Il approuve les délibération budgétaires et comptable

Fixer les tarifs
Les délibérations tarifaires dans le respect de la politique tarifaire définie par Est Ensemble

Suivre l'activité
Il examine différents types de contrats et approuve le rapport annuel d'activité

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration d'Eau publique par Est Ensemble

Les élu·e·s du conseil territorial d'Est Ensemble

Laurent BARON
Vice-Président d'Est Ensemble
Maire du Pré-Saint-Gervais

Lionel BENHAROUS
Vice-Président d'Est Ensemble
Maire des Lilas

Patrice BESSAC
Président d'Est Ensemble
Maire de Montreuil

Michelle BONNEAU
Conseillère territoriale d'Est Ensemble,
Maire-adjointe de Montreuil

Jean-Marc CHEVAL
Conseiller territorial délégué d'Est Ensemble
Conseiller municipal délégué de Bondy

Luc DI GALLO
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Maire-adjoint de Montreuil

Tony DI MARTINO
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Maire de Bagnolet

Cristel FABRIS
Conseillère territoriale d'Est Ensemble Conseillère municipale déléguée de Bondy

Michelle BONNEAU
Conseillère territoriale d'Est Ensemble Maire-adjointe de Montreuil

Richard GALERA
Vice-Président d'Est Ensemble
Conseiller municipal de Montreuil

Françoise KERN
Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Maire-adjointe de Pantin

Patrick LASCOUX
Vice-Président d'Est Ensemble
Conseiller municipal de Noisy-le-Sec

Mathieu MONOT
Conseiller territorial d'Est Ensemble
1er Maire-adjoint de Pantin

Vincent PRUVOST
Conseiller territorial délégué d'Est Ensemble
Maire-adjoint de Romainville

Youri ETILLIEUX
Conseiller territorial délégué d'Est Ensemble
Conseiller municipal de Bobigny

Frédéric FIOLETTI
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller municipal de Bobigny

Anne-Marie HEUGAS
1e Vice-Présidente d'Est ensemble
Conseillère municipale de Romainville

Ines KODAWU
Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Conseillère municipale déléguée de Bobigny
Déléguée aux Relations internationales
Adjointe de quartier : Jean Rostand / Abreuvoir

Christelle LE GOUALLEC
Vice-Présidente d'Est Ensemble
Conseillère municipale de Bondy

Jean-Claude OLIVA
Vice-Président d'Est Ensemble
Conseiller municipal délégué de Bagnolet

Mirjam RUDIN
Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Conseillère municipale de Pantin

Les représentant·e·s des associations

Jennifer LOPES GOMES
Convention citoyenne pour le climat

Jacques TESSIER
Convention citoyenne pour le climat

Michelle TRONCHET
Convention citoyenne pour le climat

Citoyen·ne·s de la Convention citoyenne pour le climat

Frédéric CAPPE
Confédération nationale du logement

Achille DU GESNETOUX
Fondation Danielle Mitterrand

Marie-Geneviève LENTAIGNE
Coordination Eau-Île-de-France

Personnalités qualifiées

Catherine CHOQUET
Personnalité qualifiée

Lucie BONY
Personnalité qualifiée

LES FAITS MARQUANTS

Renforcement du partenariat avec Eau de Paris

En 2025, deux interconnexions avec **Eau de Paris** ont permis de diversifier l'approvisionnement en eau potable. Près d'un quart du territoire est désormais alimenté par Eau de Paris, soit plus de **19 000 m³** d'eau par jour.

Visites d'autres régies

La Régie a rencontré plusieurs régies publiques, notamment Eau Cœur d'Essonne, la Régie de l'Eau de l'Eurométropole de Metz et la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole. Ces échanges ont permis de partager les bonnes pratiques et de contribuer à l'amélioration continue du service.

Accueil physique

Depuis l'été 2025, la Régie dispose d'un nouvel espace d'accueil ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30. Ce lieu permet aux habitants d'être accueillis et accompagnés dans leurs démarches, avec des informations et des supports pour mieux comprendre et gérer leur consommation d'eau.

Retour sur quelques événements de 2025

À la rencontre des habitants

- **Semaine de l'eau 2025**

La Régie a proposé des projections de films, une sélection de livres et des balades sur le thème de l'eau dans plusieurs cinémas et bibliothèques d'Est Ensemble (Pantin, Bondy, Romainville, Montreuil).

- **Un stand au pied des immeubles**

Un stand RPEA et une distribution de kits Éco-l'eau ont permis de sensibiliser les habitants de La Noue, à Montreuil, aux gestes permettant de réduire leur consommation d'eau.

- **Journée du climat 2025**

Un stand installé en plein air à Pantin a permis de sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques et environnementaux à l'occasion de la Journée du climat.

- **Journée sans voiture 2025**

La RPEA était présente aux Lilas lors de la Journée sans voiture pour échanger avec les habitants autour de l'eau et partager des conseils pour adopter des gestes plus économes au quotidien.

- **Un stand commun pour la gestion publique de l'eau**

La régie a tenu un stand commun avec Eau de Paris et des régies voisines au Salon de l'AMIF, à la rencontre des élus franciliens, pour échanger autour de la gestion publique de l'eau.

- **Journées européennes du patrimoine 2025**

Le 19 septembre 2025, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le château d'eau des Lilas a ouvert ses portes au public pour une visite guidée.

Salon de l'AMIF

Journées européennes du patrimoine

LES MISSIONS

La Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement (RPEA) assure la gestion du service public de l'eau et de l'assainissement sur le territoire d'Est Ensemble. De la distribution de l'eau potable à la collecte des eaux usées et pluviales, elle veille chaque jour à garantir un service fiable, accessible et de proximité pour l'ensemble des usagers.

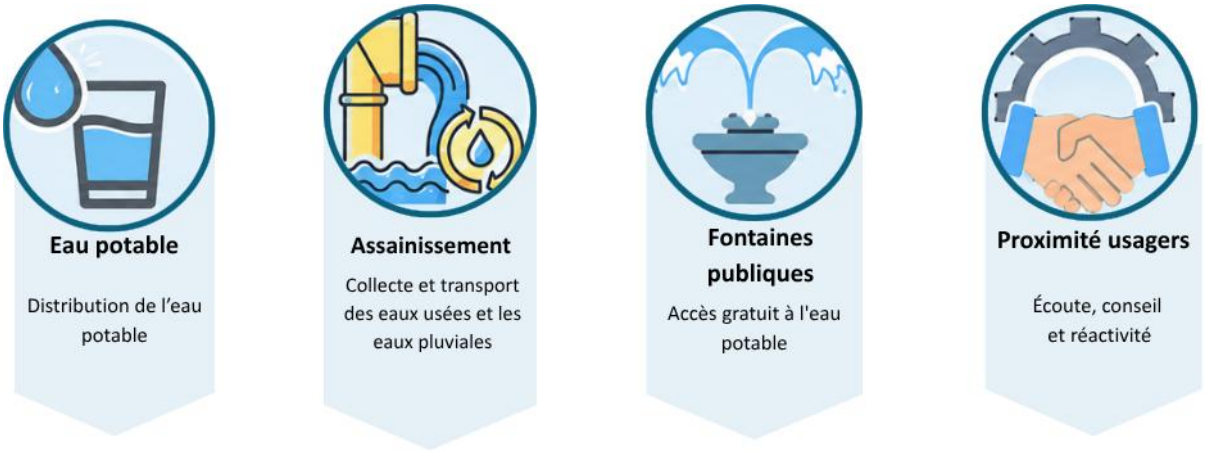

1 Distribuer l'eau potable sur le territoire

L'eau potable distribuée par la Régie provient, en 2025, de captages (ou pompages) réalisés dans la Marne, via une usine située à Neuilly-sur-Marne, et dans la Seine, via une usine située à Choisy-le-Roi. Ces deux usines sont gérées par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF).

Le territoire bénéficie également d'un raccordement à Eau de Paris, permettant de diversifier les sources d'alimentation en eau potable et de sécuriser la desserte de certains secteurs.

La Régie en actions :

• Surveiller, entretenir et maintenir les ouvrages et équipements du réseau, afin d'assurer leur bon fonctionnement et la continuité du service.

• Réaliser des études et des travaux de modernisation et de renouvellement pour améliorer la performance et la fiabilité du réseau.

2 Collecter et transporter les eaux usées et les eaux pluviales

Sur le territoire de la petite couronne parisienne, plusieurs acteurs interviennent dans la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales. La Régie assure la collecte des eaux usées et pluviales. Le Département de la Seine-Saint-Denis assure ensuite leur transport jusqu'aux stations d'épuration du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), avant le rejet en Seine et en Marne de l'eau traitée.

Une gestion concertée de cette compétence entre les différents acteurs du

territoire est donc nécessaire pour garantir la performance de l'ensemble du système.

Le réseau d'assainissement d'Est Ensemble est, principalement, de type unitaire (eaux usées et pluviales collectées dans un seul ouvrage). Dans la partie Est de Montreuil et dans quelques zones récemment aménagées en amont des réseaux, il est de type séparatif (eaux usées et pluviales collectées dans deux ouvrages différenciés).

La Régie en actions :

• Entretenir et moderniser le réseau de collecte, qui s'étend sur près de 340 km.

• Accompagner les usagers raccordés au réseau dans leurs actions.

• Rénover le patrimoine grâce à des programmes dédiés

• Instruire les dossiers d'aménagement et de construction afin de limiter les apports d'eaux pluviales au réseau et de préserver sa capacité.

• Contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux transitant vers les stations de traitement des eaux usées et vers le milieu naturel.

3 Développer l'accès à l'eau potable dans l'espace public

La gestion de l'eau est une mission fondamentale de la RPEA. Le développement de fontaines publiques contribue à faciliter l'accès à l'eau potable et répond à plusieurs enjeux :

• L'équité d'accès : garantir à tous, sans distinction, un accès gratuit à l'eau potable, notamment pour les personnes les plus vulnérables ;

• Le bien-être des habitants : permettre de s'hydrater régulièrement et réduire ainsi les risques de déshydratation lors des épisodes de forte chaleur ;

4 Une plus grande proximité avec les usagers

La Régie place les usagers au cœur de son action afin de garantir un service public de l'eau et de l'assainissement proche, réactif et transparent. À l'écoute des besoins des habitants, elle veille à améliorer la qualité du service, à accompagner les démarches du quotidien et à anticiper les difficultés afin de répondre au mieux aux attentes du territoire.

Les leviers de la proximité :

• Accompagner les raccordements et les démarches techniques.

• Assurer le suivi des relevés de consommation.

• Anticiper les situations problématiques pour améliorer la qualité du service.

• Renforcer la confiance et la satisfaction des habitants.

NOS EQUIPES AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC

Les agents de la Régie sont au cœur du service public de l'eau et de l'assainissement. Chaque jour, ils mobilisent leurs compétences pour assurer la continuité du service, intervenir sur les réseaux, accompagner les usagers et contribuer à l'entretien et à l'amélioration des ouvrages et équipements du territoire.

En 2025, la Régie a poursuivi le renforcement de ses équipes pour accompagner le développement de ses missions et répondre au mieux aux besoins des habitants. Cette évolution s'est également accompagnée d'un investissement important dans la formation et le développement des compétences.

Effectif et organisation

En 2025, la RPEA compte **97** agents, contre 64 en 2024, soit une progression de **52 %**. Cette augmentation permet de renforcer les équipes et d'accompagner la montée en charge des différentes missions de la Régie.

Les agents sont répartis au sein de plusieurs directions et services, réunissant des compétences techniques, opérationnelles et administratives. La Direction de l'exploitation compte **38** agents, la Direction de l'ingénierie et du patrimoine **19** agents et la Direction qualité et relation usagers **16** agents. Les autres effectifs sont répartis entre la Direction Générale, l'Agence comptable, le service Comptable et finance, les Ressources humaines et le service Juridique. Cette organisation permet de réunir l'ensemble des compétences nécessaires au fonctionnement quotidien et au développement du service public.

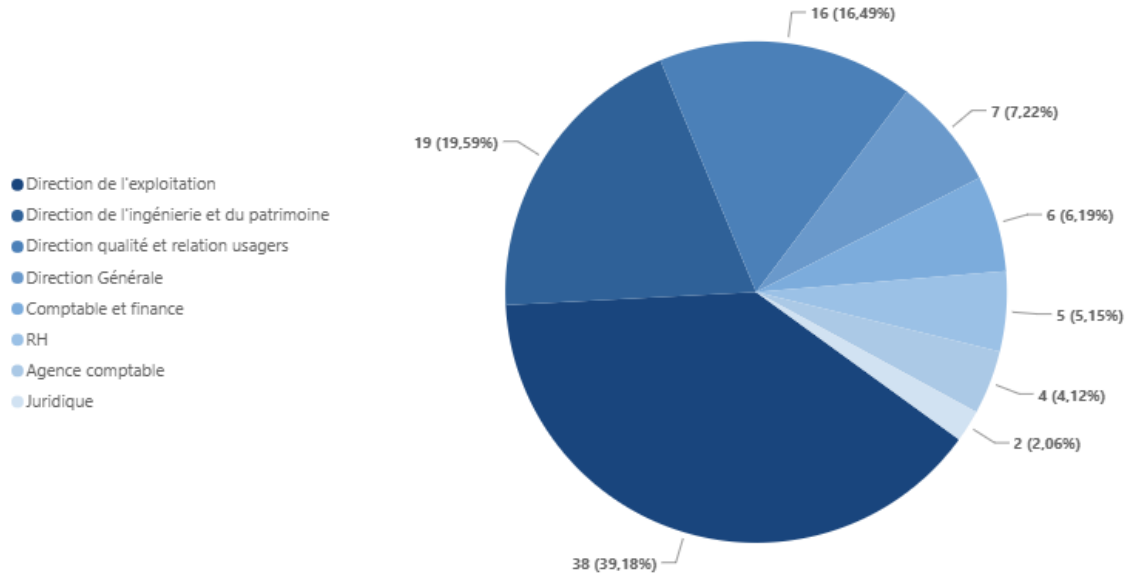

Profil des agents

Avec un âge moyen de **41 ans**, les équipes de la Régie réunissent des agents aux parcours et aux expériences variés. La répartition entre femmes et hommes témoigne également de la diversité des profils qui composent les équipes.

Cette complémentarité des parcours et des compétences constitue une richesse pour la Régie. Elle favorise le partage des savoir-faire, la transmission de l'expérience et une dynamique collective au service des usagers.

Sur le terrain comme dans les services, les agents de la Régie contribuent chaque jour à assurer le bon fonctionnement du service. Leur travail accompagne les habitants dans leurs usages de l'eau et participe à la gestion des réseaux sur l'ensemble du territoire.

Effectifs féminins

36 %

Effectifs masculins

64 %

> Des femmes et des hommes mobilisés chaque jour pour garantir un service public de qualité, durable et de proximité.

Formation et développement des compétences

La formation accompagne les agents de la Régie dans l'évolution de leurs missions et leur permet de développer leurs compétences au quotidien. En 2025, les formations ont porté sur des sujets variés, en lien avec les besoins des équipes et les enjeux du service public.

62 agents

ont ainsi suivi une formation, pour un total de 1 176 heures. Parmi les principales thématiques abordées figurent la gestion des conflits et des appels difficiles, le management, les techniques de chantier, la gestion des travaux ainsi que le contrôle de conformité en assainissement collectif.

Ces actions permettent aux agents de renforcer leurs connaissances et leur savoir-faire, afin de répondre au mieux aux besoins des usagers et aux évolutions du service.

- Des compétences renforcées
- Un service public de qualité
- Au plus près des usagers

NOTRE PATRIMOINE AU SERVICE DES USAGERS

Typologie du réseau d'eau potable

Le réseau d'eau potable d'Est Ensemble assure l'alimentation quotidienne en eau potable de l'ensemble des habitants et des établissements du territoire.

En **2025**, l'eau distribuée provient principalement des captages de la Marne, via l'usine de Neuilly-sur-Marne, et de la Seine, via l'usine de Choisy-le-Roi, exploitées par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF). La Régie s'est également connectée au réseau d'Eau de Paris en 2025, permettant de diversifier les sources d'approvisionnement du territoire. Depuis juillet 2025, environ **30 %** du territoire d'Est Ensemble est alimenté par Eau de Paris, avec un objectif de **50 %** d'ici **2030.**

Le réseau de distribution s'étend sur **529 km** de canalisations, comprenant des conduites principales et secondaires qui desservent les foyers, les équipements publics et les entreprises. Il est complété par des réservoirs et des châteaux d'eau, qui contribuent à assurer la continuité du service, le maintien de la pression et la sécurité de l'alimentation en eau sur l'ensemble du territoire.

Ouvrages et équipements du réseau d'eau potable

Branchements Eau Potable

Les branchements d'eau potable relient le réseau public aux habitations, immeubles et établissements du territoire. Ils permettent d'assurer l'alimentation en eau potable des usagers et constituent un maillon essentiel entre le réseau de distribution et les installations privées.

La Régie veille au bon fonctionnement de ces branchements et intervient dans le cadre de leur entretien et de leur renouvellement. Leur suivi contribue à garantir la continuité du service, à sécuriser les installations et à limiter les pertes d'eau sur le réseau.

Pour toute demande de raccordement au réseau d'eau potable, vous pouvez effectuer votre démarche directement en ligne via le site d'Est Ensemble .

Un maillage essentiel entre le réseau public et les usagers

46 629 branchements eau potable sur le territoire, constituent un élément clé du fonctionnement quotidien du service, assurant l'alimentation des logements, des équipements publics et activités du territoire.

Vannes

Les vannes permettent de contrôler, d'isoler et de réguler la circulation de l'eau potable. Elles jouent un rôle clé lors des interventions techniques, des travaux programmés ou en cas d'incident, en permettant de couper l'eau de manière ciblée sans impacter l'ensemble du réseau. Une gestion rigoureuse des vannes est indispensable pour garantir la réactivité des équipes, sécuriser les opérations et assurer la continuité du service auprès des usagers. Leur maintenance régulière contribue à la fiabilité globale du réseau et à une gestion efficace des situations d'urgence.

Chiffre clé :

6 489 vannes

Déployées sécurisées

Compteurs d'eau

Chaque logement ou bâtiment est relié au réseau par un branchement spécifique. Pour mesurer la consommation, la Régie installe un compteur pour les branchements individuels ou plusieurs compteurs lorsqu'un même branchement dessert plusieurs logements, notamment lorsque les consommations sont individualisées.

Les compteurs sont la propriété de la Régie et font l'objet d'un suivi régulier afin de garantir la fiabilité des relevés de consommation. Ils permettent également d'identifier plus rapidement les évolutions inhabituelles de consommation et de contribuer à la détection de potentielles fuites.

Pour la Régie, les compteurs constituent également un outil essentiel au suivi du réseau. Les données de consommation permettent de mieux connaître les usages, d'orienter les interventions et de contribuer au suivi et à l'entretien des installations.

Chiffre clé :

45 688 Compteurs

Poteau d'incendie / Borne d'incendie

Ces équipements sont essentiels à la sécurité du territoire. Connectés au réseau d'eau sous pression, ils garantissent un débit et une pression suffisants dès l'arrivée des services de secours. Leur visibilité, accessibilité et signalisation permettent une intervention rapide et efficace en cas d'urgence.

Poteau d'incendie (PI) : borne hors-sol, généralement rouge, installée en bord de voie et raccordée au réseau d'eau. Disponible en permanence, il constitue une solution simple, fiable et robuste pour l'alimentation en eau lors des interventions.

Borne d'incendie (BI) : point de puisage enterré, protégé par un tampon en fonte, situé au niveau du trottoir ou de la chaussée. Elle remplit la même fonction qu'un poteau, tout en réduisant l'encombrement en surface.

La préservation de ces équipements est essentielle

La gestion et l'entretien des PI et BI relèvent de la compétence des communes. Leur bon état de fonctionnement et leur bonne signalisation sont essentiels pour garantir la sécurité des habitants et permettre une intervention efficace des services de secours. À l'inverse, un équipement endommagé ou mal signalé peut compromettre le bon déroulement d'une intervention.

Châteaux d'eau

Les châteaux d'eau, tels que celui des Lilas et les deux châteaux de Romainville, sont des réservoirs surélevés connectés au réseau de distribution d'eau potable. Ils jouent un rôle essentiel en assurant une pression stable dans le réseau, en amortissant les variations de consommation et en fournissant une réserve d'eau en cas d'interruption temporaire de la production dans les usines.

La hauteur de ces ouvrages est soigneusement calculée pour garantir une pression suffisante chez tous les consommateurs, même ceux situés en altitude ou aux points les plus éloignés du réseau. Ces infrastructures constituent ainsi un élément clé de la continuité et de la sécurité de l'alimentation en eau sur le territoire.

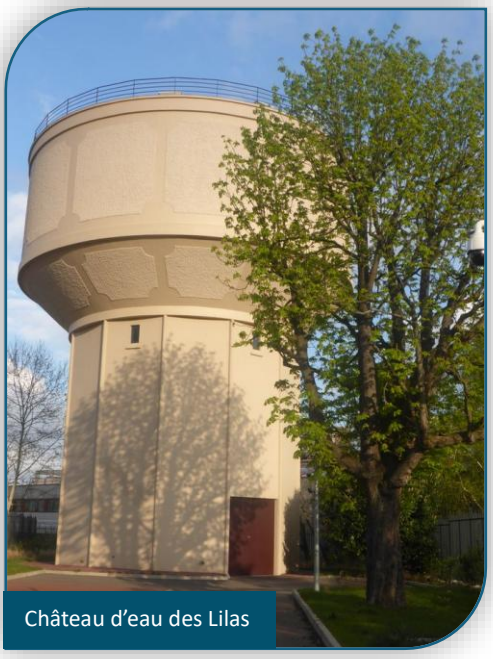

Château d'eau des Lilas

Typologie du réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement géré par Est Ensemble se compose de deux types de réseaux.

Réseau unitaire

(majoritaire, 91%)

Les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées ensemble et acheminées vers les collecteurs départementaux de la Seine-Saint-Denis pour traitement par les stations d'épuration du SIAAP.

Les effluents du bassin versant unitaire sont ensuite acheminés vers les collecteurs départementaux de la Seine-Saint-Denis, puis vers la station d'épuration Seine Aval, à Achères, exploitée par le SIAAP, pour y être traités.

Réseau séparatif

(9% du patrimoine, Sud-Est de Montreuil)

Les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées dans des conduites distinctes. Les effluents du bassin versant séparatif sont acheminés vers la station d'épuration Seine Amont, à Valenton, exploitée par le SIAAP.

Certaines zones récemment aménagées, situées en amont des réseaux unitaires, bénéficient également d'un réseau séparatif.

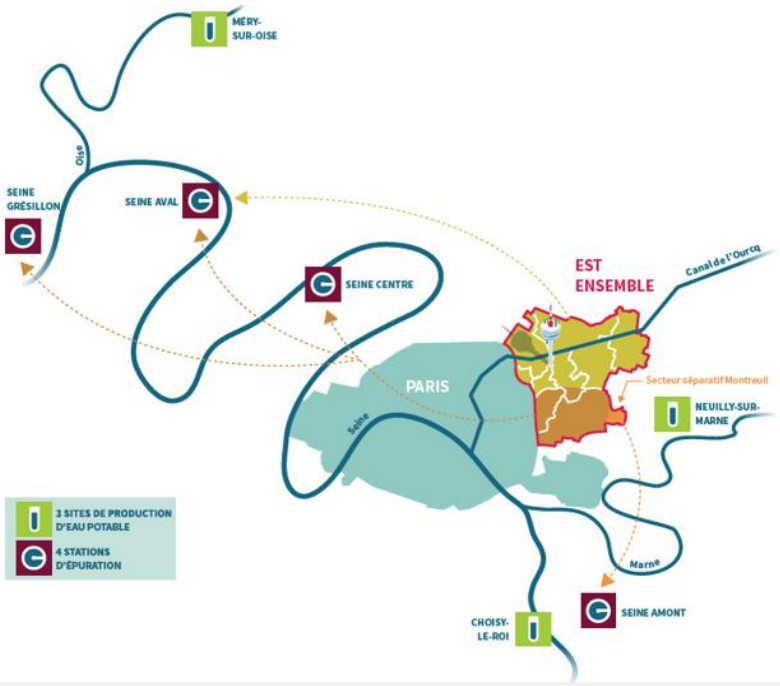

342 km = 310 km +32 Km

de canalisations **[1]non visitables** **[2]visitables**

[1]Réseau non visitable : réseau dont les dimensions ne permettent pas à une personne d'y pénétrer pour effectuer une inspection ou une intervention.
[2]Réseau visitable : réseau dont les dimensions permettent à une personne d'y pénétrer pour effectuer une inspection ou une intervention.

Ouvrages et infrastructures du réseau d'assainissement

Gestion des eaux pluviales

La Régie dispose de bassins de stockage et de noues pour réguler les eaux pluviales et limiter les risques d'inondation lors de fortes précipitations. Elle accompagne également les maîtres d'ouvrage à travers des études, formations et actions de sensibilisation afin de favoriser des solutions adaptées aux territoires.

50 avenue de la Résistance (Montreuil)

Place Rabin & Arafat / Hôtel de ville (Bobigny)

Bassins de stockage :

Bassins à ciel ouvert : au nombre de **4** sur le territoire, ils retiennent temporairement les eaux de pluie avant de les relâcher progressivement dans le réseau. Ils contribuent ainsi à limiter les risques de débordement et à favoriser l'infiltration naturelle.

Noues :

Les noues sont des aménagements végétalisés qui recueillent les eaux pluviales et favorisent leur infiltration dans le sol ou leur acheminement vers le réseau. Elles contribuent à réduire les débits lors des épisodes pluvieux et à améliorer naturellement la qualité de l'eau. Elles participent également à la végétalisation des espaces urbains et au développement de la biodiversité et au rafraichissement de la ville.

Branchements assainissement

Les branchements d'assainissement constituent le lien entre les installations sanitaires des immeubles et le réseau public d'assainissement collectif. Ils permettent l'évacuation des eaux usées et, selon les secteurs, des eaux pluviales, du domaine privé vers le réseau public, dans le respect des règles techniques et sanitaires en vigueur. Dans ce cadre, la Régie a mis en place la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC). Cette participation est due dans certaines situations prévues par la réglementation, notamment lors du raccordement d'une construction au réseau public d'assainissement. Elle contribue au financement des équipements nécessaires au fonctionnement et au développement du service d'assainissement.

Un réseau d'assainissement efficace et sécurisé

Le territoire compte **7 255** branchements d'assainissement, essentiels au fonctionnement quotidien du service.

Postes de relevage

Les postes de relevage sont des équipements essentiels pour la gestion des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que des réseaux unitaires.

Ces installations sont indispensables lorsque l'évacuation gravitaire n'est pas possible, notamment dans des caves, des sous-sols ou sur des terrains en pente.

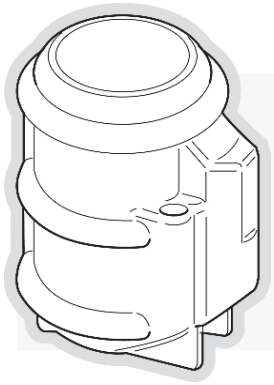

Sur le territoire d'Est Ensemble, la régie exploite **7** postes de relevage. Ces équipements garantissent un acheminement fiable et continu des effluents, notamment dans les secteurs où l'écoulement gravitaire n'est pas possible.

GARANTIR UNE EAU SAINE ET DISPONIBLE POUR TOUS

L'eau potable est un bien essentiel, et la Régie veille chaque jour à ce que sa qualité soit sûre et constante. Au-delà des grands chiffres clés présentés en introduction, nous suivons de près plusieurs indicateurs reflétant notre engagement pour la qualité et la fiabilité du service.

Qualité de l'eau

L'eau potable bénéficie d'une surveillance renforcée, assurée à la fois par les autorités sanitaires et par la Régie. En 2025, l'Agence régionale de santé (ARS) a fait réaliser 387 analyses pour vérifier la conformité de l'eau sur 133 points de surveillance répartis sur l'ensemble du territoire. En complément, la Régie publique de l'eau et de l'assainissement d'Est Ensemble a conduit un programme d'autosurveillance, qui s'est traduit par **518 analyses en 2025**, portant sur :

- Le chlore (résidus libre et total) et la turbidité ;
- Les bactéries (coliformes, *Escherichia coli*, entérocoques, staphylocoques à coagulase positive, germes totaux) ;
- Les composés organohalogénés volatils chlorés (trihalométhanes) ;
- Les acides haloacétiques.

Suivi en continu de la qualité de l'eau

Le territoire est également équipé d'une quinzaine de sondes de type KAPTA, qui offrent un suivi secondaire et préventif en mesurant en continu quatre paramètres : le chlore actif, la conductivité, la pression et la température. Ces données, enregistrées toutes les dix minutes, ne portent pas sur la potabilité de l'eau mais renforcent la vigilance du réseau au quotidien : une alerte automatique se déclenche dès qu'un seuil est dépassé.

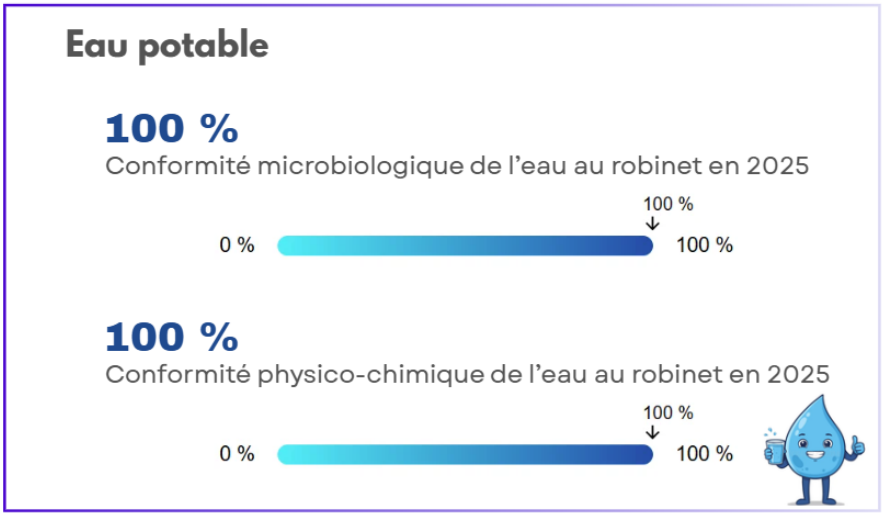

Evolution de la consommation d'eau

Pour garantir une eau disponible, sûre et de qualité pour tous, la Régie suit de près la consommation sur l'ensemble du territoire. Depuis 2022, nous retraçons les volumes consommés afin de mieux comprendre les besoins des habitants, anticiper les périodes de forte demande et adapter nos interventions sur le réseau.

Ces données sont également utilisées pour optimiser la gestion du réseau, réduire les pertes et planifier les opérations de maintenance ainsi que le renouvellement des infrastructures, assurant ainsi la performance et la fiabilité du service public.

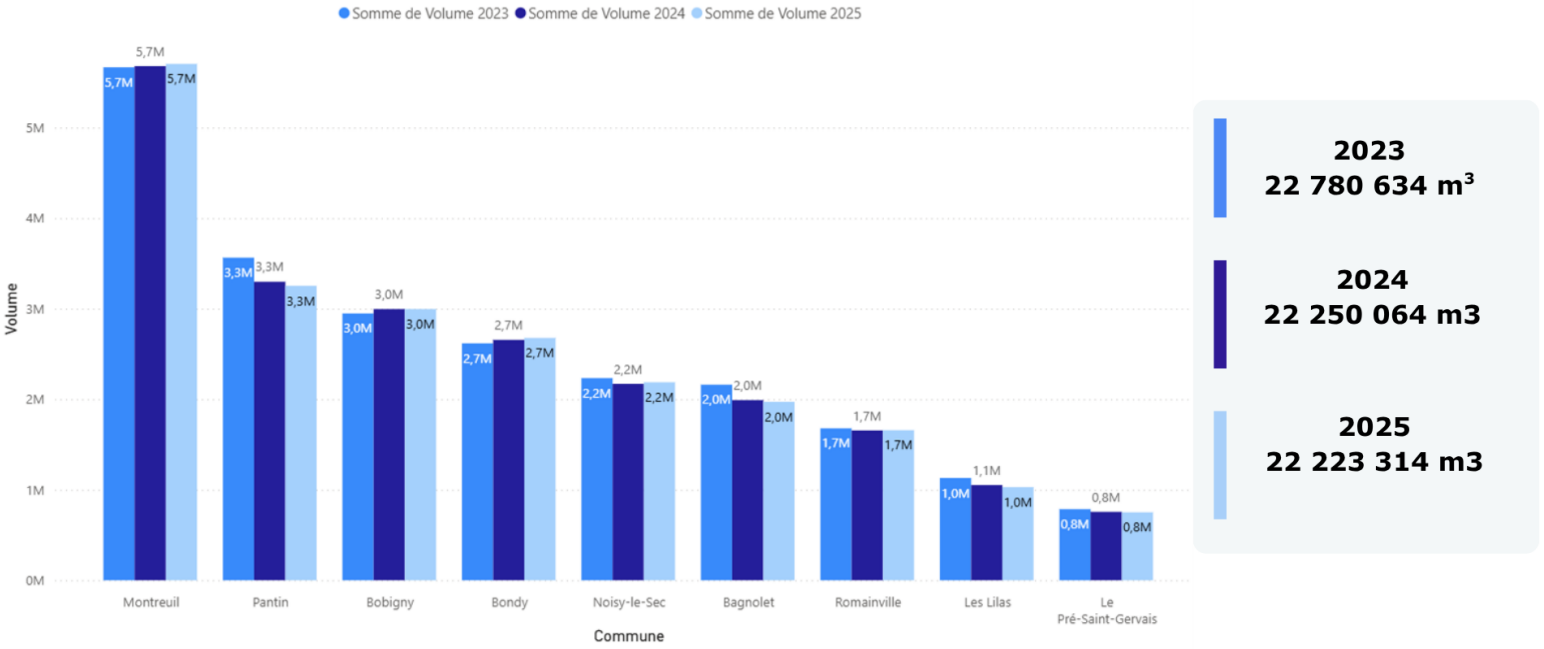

Gestion et performance du réseau

Détection des fuites

2 336

interventions réalisées

308

fuites enregistrées

L'entretien et la maintenance des réseaux font partie des missions essentielles de la Régie. Les équipes assurent régulièrement le contrôle des équipements et la recherche de fuites afin de détecter au plus tôt les anomalies et d'intervenir rapidement.

Ces actions permettent de limiter les pertes d'eau, de préserver les réseaux et de garantir la continuité et la fiabilité du service pour les usagers.

Intervention sur compteur

257

interventions réalisées

11 %

des interventions : réparation fuite et remplacement de pièces

Avec le temps, un compteur peut perdre en précision et ne plus mesurer la consommation avec la même fiabilité. Un suivi régulier permet d'identifier les compteurs nécessitant une intervention ou un remplacement.

Les travaux eau potable

Pour garantir une eau de qualité et disponible en permanence, les équipes de la Régie interviennent également sur des travaux neufs sur le réseau d'eau potable. Ces travaux permettent de moderniser les canalisations, de réduire les fuites et de renforcer la fiabilité du service pour tous les abonnés. Chaque intervention est planifiée pour avoir un impact positif sur le quotidien des habitants et pour améliorer la distribution dans tous les quartiers. La carte ci-dessous présente les principaux travaux réalisés, leur localisation et les bénéfices apportés aux usagers, illustrant concrètement l'engagement de la Régie pour un réseau d'eau potable performant et durable.

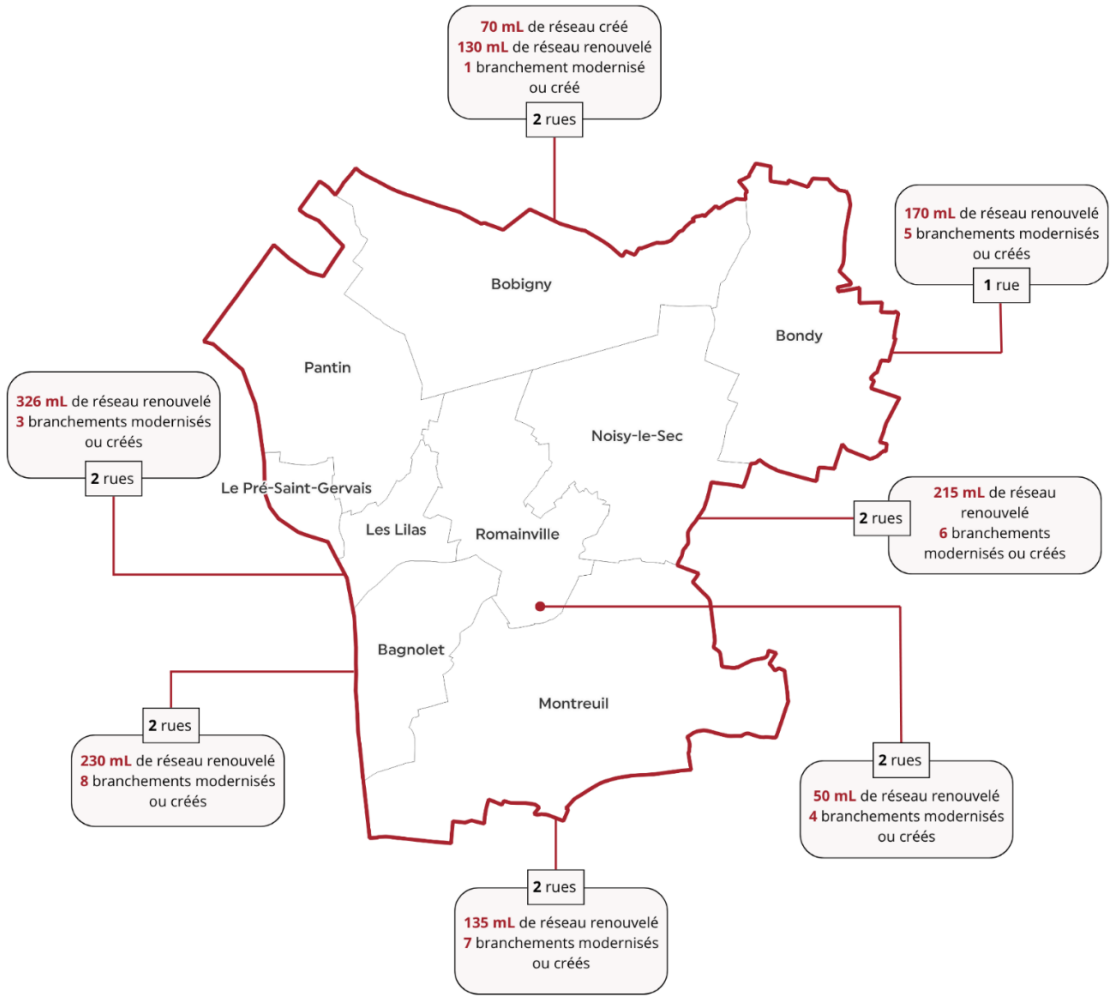

Chiffres clés :

1 360 mL
du réseau renouvelé

41
branchements modernisés ou créés

Les fontaines à eau : un accès gratuit pour tous

La Régie place l'accès à l'eau potable au centre de ses priorités afin de garantir le bien-être de tous les habitants du territoire. Dans cette démarche, et pour répondre aux enjeux de santé publique, d'inclusion et de confort en ville, des fontaines d'eau potable accessibles à tous ont été déployées dans l'espace public.

Ces équipements jouent un rôle essentiel, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs : ils permettent à chacun de s'hydrater, de remplir une gourde ou une bouteille et de limiter l'usage de contenants jetables. Ils encouragent ainsi l'adoption de pratiques écoresponsables, tout en favorisant une consommation d'eau plus durable.

Au-delà de leur utilité quotidienne, ces fontaines apportent un point d'accès à l'eau potable dans l'espace public, notamment lors des périodes de fortes chaleurs. Leur implantation a été pensée en tenant compte des besoins des habitants, en privilégiant notamment les espaces publics ouverts et accessibles en permanence, ainsi que les zones fréquentées, les espaces de promenade et les lieux de rassemblement.

En 2025, 28 fontaines ont été installées sur l'ensemble du territoire, dans les différentes communes d'Est Ensemble.

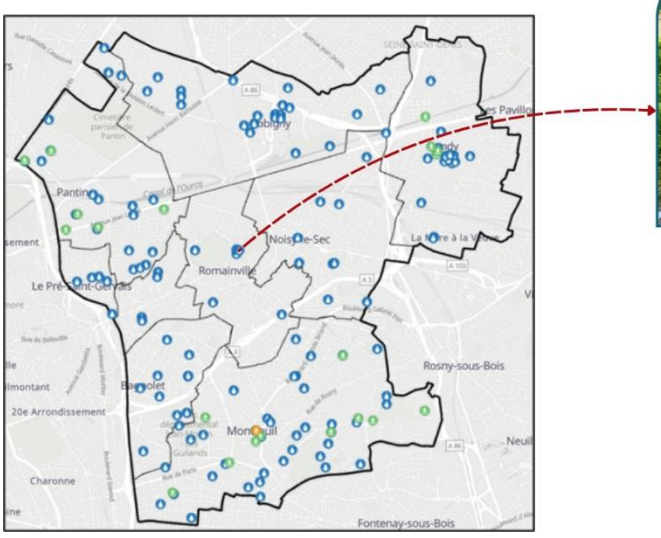

> Eau Publique par Est Ensemble a pour objectif de poursuivre ses efforts pour déployer de nouvelles fontaines publiques sur le territoire durant l'été 2026.

Projet de déconnexion : vers une gestion autonome et durable de l'eau

Pour garantir un service public de l'eau indépendant, durable et responsable, la Régie diversifie la provenance de l'eau potable distribuée dans nos communes en se connectant également au réseau d'Eau de Paris.

Une étape essentielle pour réussir cette transition est la déconnexion physique des réseaux d'Est Ensemble et du SEDIF. Cette séparation permet :

- De mieux suivre le débit entrant et sortant du réseau ;
- De faciliter la recherche et la réparation des fuites ;
- D'améliorer le rendement de distribution ;
- Et de diversifier l'alimentation en eau, en utilisant à la fois le SEDIF et Eau de Paris sur certains secteurs.

Après une phase d'étude menée avec le SEDIF et son assistant à maîtrise d'ouvrage, cette diversification s'est traduite cette année par la mise en service de deux nouvelles interconnexions avec Eau de Paris :

- AB04, mise en service en février 2025 ;
- AB30, mise en service en juillet 2025.

Ces deux connexions alimentent désormais les secteurs de Romainville et des Lilas, en complément du SEDIF.

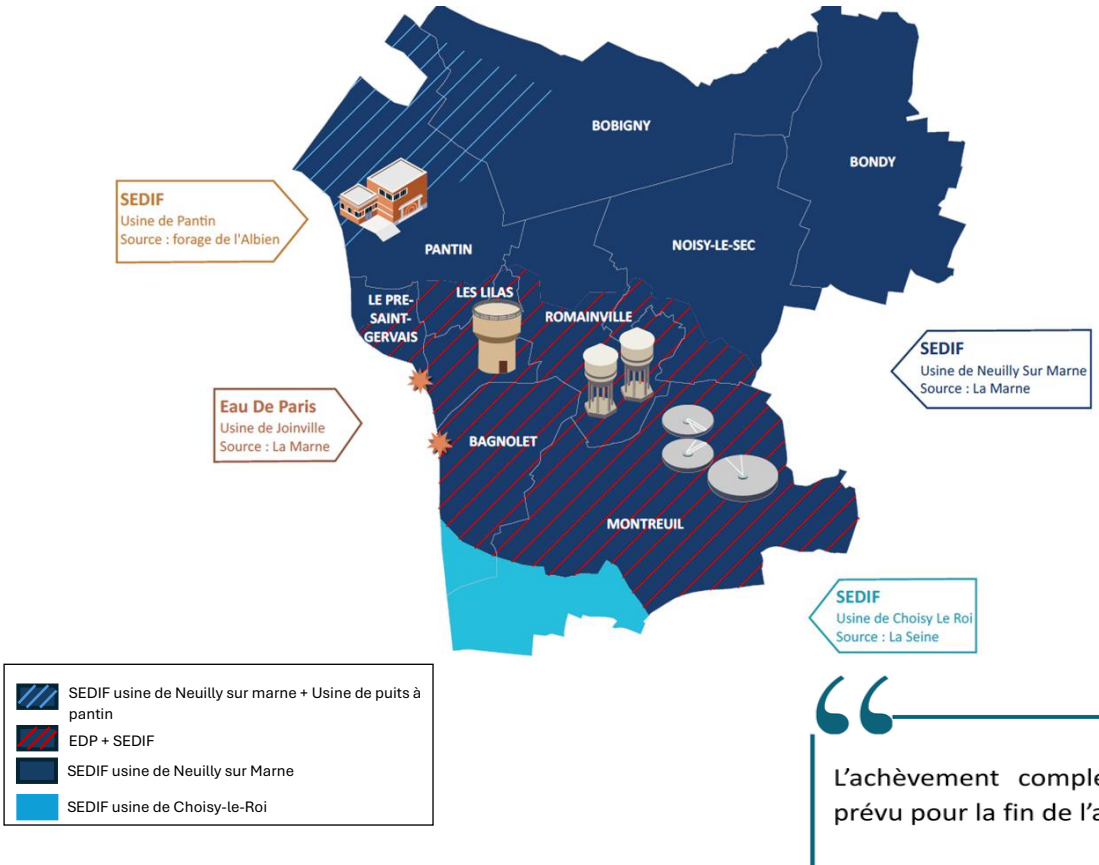

> L'achèvement complet de ce projet est prévu pour la fin de l'année 2035.

UN ASSAINISSEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'assainissement est un service public essentiel à la santé publique et à la protection de l'environnement. Chaque jour, la RPEA collecte et transporte les eaux usées afin d'éviter toute pollution des sols et des cours d'eau, tout en garantissant le respect des normes environnementales et sanitaires.

Surveillance et interventions sur le réseau

Pour assurer la fiabilité du réseau et la continuité du service, la Régie surveille et entretient quotidiennement les infrastructures.

Les interventions sont planifiées pour maintenir le réseau en parfait état de fonctionnement et des équipes sont mobilisées rapidement en cas d'incident ou de panne.

Entretien des ouvrages d'engouffrement

10 784 Avaloirs et grilles ;

223 Caniveau grille

Curage des collecteurs

342 km de réseaux curés en préventif ;

2 km de réseaux en curative

Dératisation

791 regards traités répartis sur **457** rues avec deux passages de traitement et de contrôle

Déchets évacués

286,9 t de déchets évacués

Accompagnement de l'urbanisation du territoire

Le RPEA accompagne les projets de construction, d'aménagement et de réhabilitation en vérifiant leur compatibilité avec les capacités du réseau d'assainissement et en prévenant les risques d'inondation et de pollution.

Les équipes instruisent ainsi les autorisations d'urbanisme, étudient les demandes de nouveaux raccordements et délivrent les autorisations de déversement des eaux usées non domestiques, en veillant au respect des normes environnementales et sanitaires en vigueur. Comme indiqué précédemment l'accompagnement porte également sur la gestion à la source des eaux pluviales, afin de favoriser leur infiltration ou leur rétention à la parcelle et de garantir la conformité des projets avec les prescriptions du plan locale d'urbanisme PLU.

L'objectif est ainsi de concilier développement urbain, capacité des réseaux et gestion durable des eaux pluviales.

Autorisation d'urbanisme

430 avis dont **43** défavorables ;

Demandes de nouveaux raccordements au réseau public

45 demandes de branchement et de déversement reçues ;

37 autorisations de déversement ;

25 autorisations de travaux.

Autorisations de déversements d'eaux usées non domestiques

20 arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques :

→ **12** arrêtés pour des déversements d'eaux usées non domestiques ;

→ **8** arrêtés pour des déversements temporaires d'eaux claires dans le cadre de chantiers de construction.

Les travaux assainissement

Pour garantir un réseau d'assainissement efficace et sécurisé, les équipes de la Régie réalisent chaque année des travaux neufs et des opérations d'amélioration sur les infrastructures du territoire. Ces interventions permettent de moderniser les canalisations, de prévenir les désordres (engorgements, débordements, exfiltration), et d'assurer un écoulement optimal des eaux usées et pluviales.

Chaque chantier est conçu pour renforcer la fiabilité du réseau, protéger l'environnement et améliorer durablement le confort des habitants.

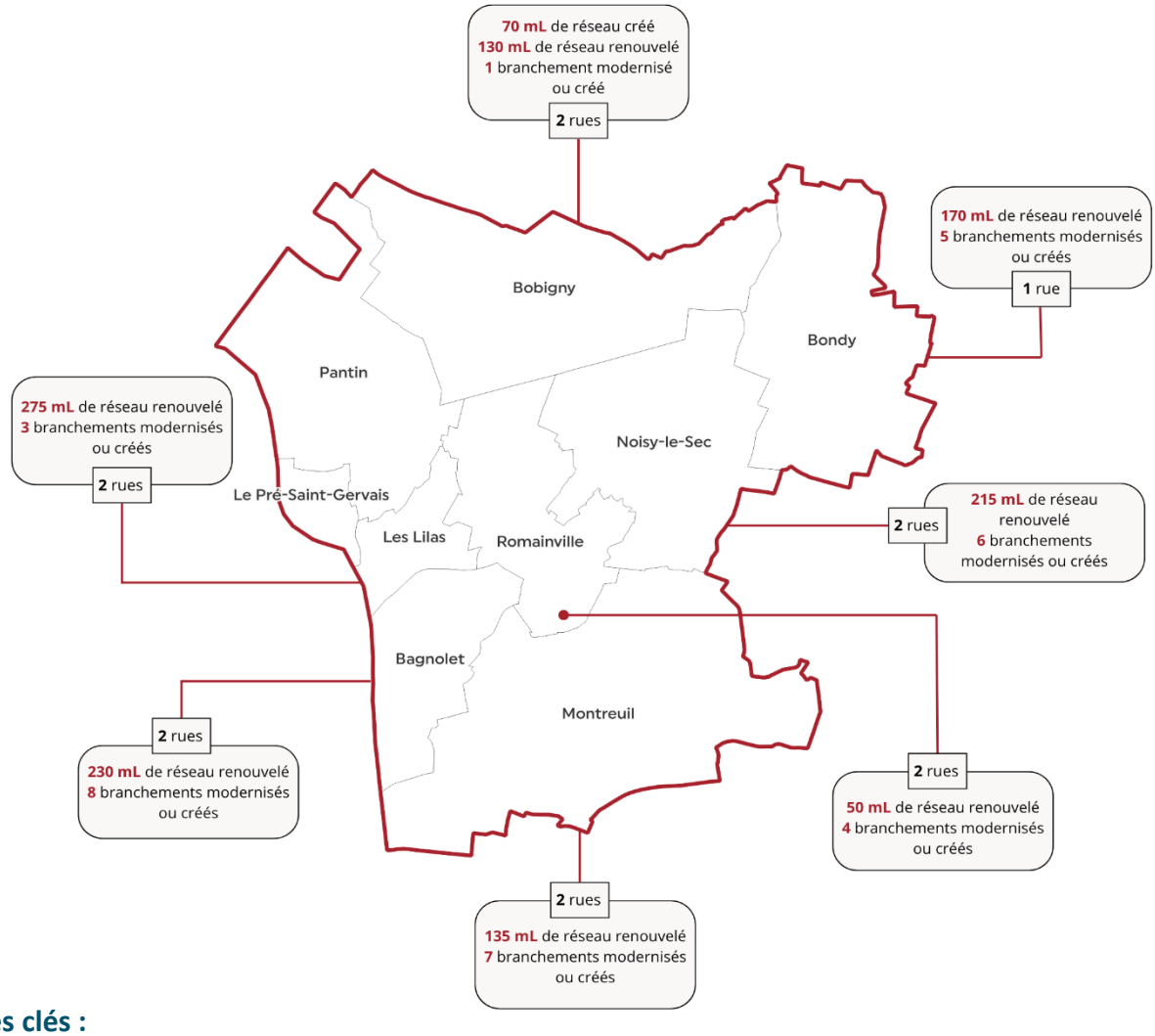

Chiffres clés :

2 602 mL
du réseau renouvelé

106
branchements modernisés ou créés

8
avaloirs modernisés

SOBRIÉTÉ ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La Régie s'engage également dans une démarche d'économie et de sobriété de l'eau, en agissant sur la réduction des pertes, la maîtrise des usages et la recherche de solutions permettant de préserver durablement la ressource.

Cette démarche vise à mieux connaître les usages de l'eau, à accompagner l'évolution des pratiques et à identifier de nouvelles solutions pour une gestion plus économe et durable de la ressource.

> Dans ce cadre, des recherches ont été engagées en 2025 avec le programme OCAPI, à travers le projet ENVILLE Ensemble. Ce programme porte sur la collecte et la valorisation agricole de l'urine humaine : collectée séparément, l'urine est transformée en fertilisant pour l'agriculture. Ces travaux invitent à repenser les pratiques d'assainissement et à mieux valoriser les ressources qui en sont issues, dans une logique de gestion plus sobre et durable de la ressource.

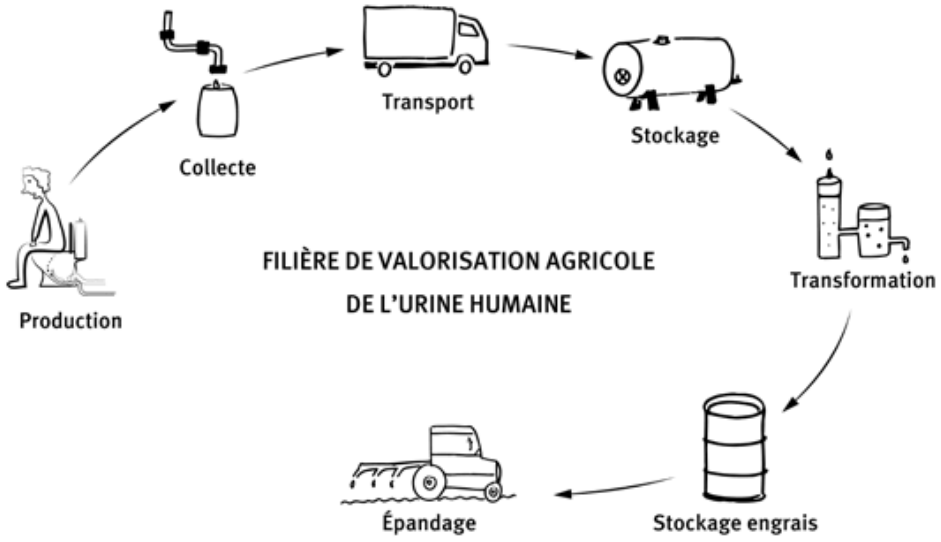

Exemple (théorique) de filière de valorisation agricole de l'urine humaine (cf. Programme OCAPI – LEESU)

SATISFAIRE L'USAGER CHAQUE JOUR

Notre priorité est de garantir un service de qualité et de proximité pour tous les habitants. Que ce soit pour l'eau potable ou l'assainissement, nous plaçons les usagers au centre de nos actions et veillons à répondre rapidement à leurs besoins.

La tarification

La première grille tarifaire de l'eau potable a été approuvée lors du Conseil de territoire du 28 novembre 2023.
Cette grille prévoit pour **les particuliers** un abonnement gratuit et une allocation de 10 premiers m^3 gratuits, suivis d'un tarif progressif par tranche de consommation excédentaire.

Les professionnels et les collectivités bénéficient également d'un abonnement gratuit mais ensuite un tarif unique du premier au dernier m3 consommé :

- Collectivité 1,3986 €/m^3
- Professionnels 1,4049 €/m^3

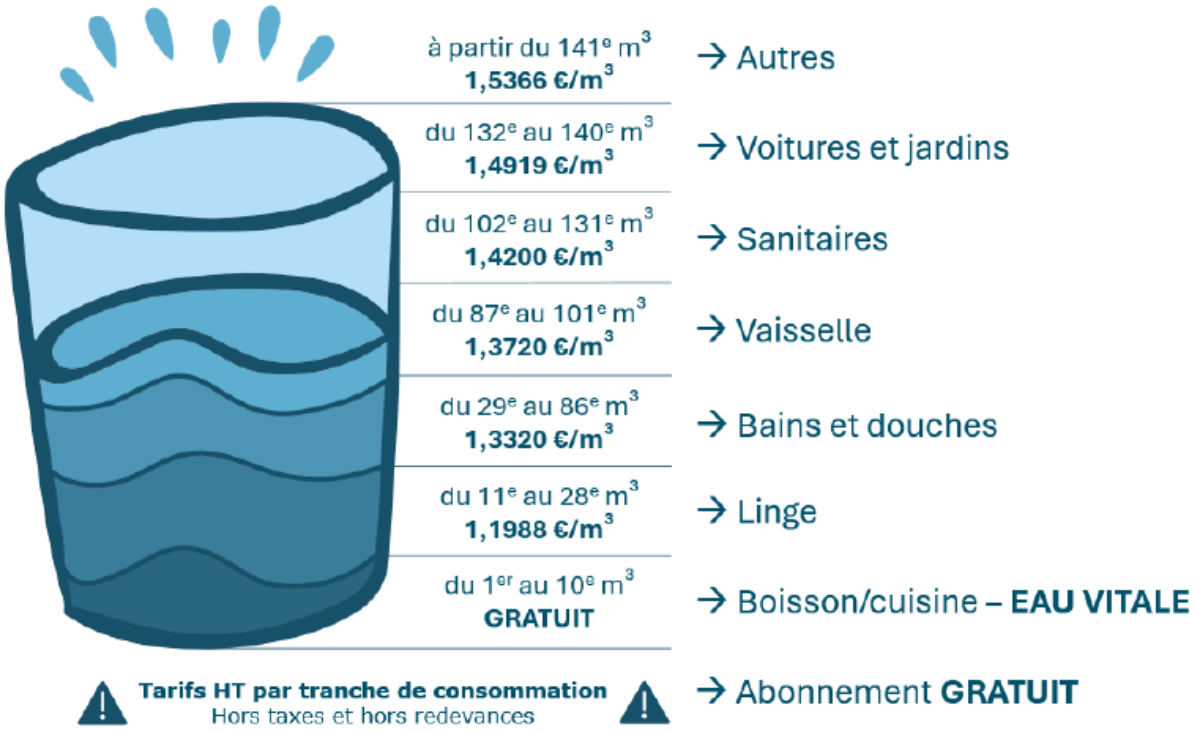

> Stabilité tarifaire : la grille 2024 reste inchangée en 2025

La facture d’eau et d’assainissement

En 2025, la grille tarifaire de l’eau potable n’a pas évolué. En revanche, la Régie a fait évoluer son organisation de facturation afin d’améliorer la qualité du service délivré et de renforcer la fiabilité des factures. Un rythme semestriel de facturation a ainsi été mis en place pour la majorité des abonnés. Seuls les plus gros consommateurs, consommant plus de 5 000 m³ par an, ont conservé une facturation trimestrielle, soit environ 800 abonnés.

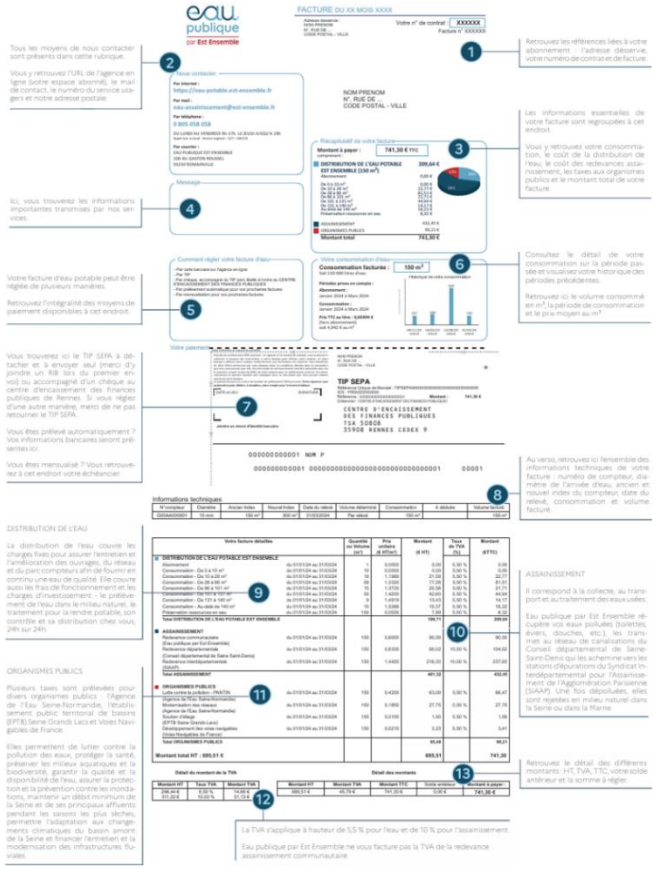

En parallèle, une nouvelle modalité de paiement en espèces a été proposée aux usagers particuliers. Ils peuvent désormais régler leurs factures d’eau auprès des points presse, tabac et jeux partenaires, grâce à l’application Nirio, offrant ainsi une solution de paiement supplémentaire, accessible et de proximité.

> 4000 opérations comptables traitées manuellement. Un travail collectif essentiel pour fiabiliser la facturation et améliorer la qualité de service aux usagers.

Accessibilité et contact :

La RPEA met au cœur de son action la proximité avec les usagers, en proposant plusieurs moyens simples et rapides pour entrer en contact avec nos équipes. L'objectif est d'offrir un service réactif, disponible et attentif aux besoins du territoire.

Les usagers peuvent joindre la régie via :

Le numéro gratuit **0 805 058 058**, disponible du lundi au vendredi de **9h** à **12h30** pour toutes les demandes liées à l'eau potable, à l'assainissement, aux interventions sur le réseau ou aux démarches administratives.

Le service d'astreinte, activé à partir de **12h30** et disponible **24h/24** en cas d'urgence (fuite importante, débordement, casse de canalisation…), garantissant une prise en charge rapide des situations critiques.

Accueil physique, L'accueil physique, situé au **100 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville,** ouvert du lundi au vendredi de **9h** à **12h30,** permettant aux usagers de rencontrer un conseiller pour leurs démarches administratives et techniques, notamment celles nécessitant un accompagnement personnalisé.

L'adresse email dédiée : **eau-assainissement@est-ensemble.fr**, permettant aux usagers d'envoyer leurs demandes, signalements ou documents à tout moment.

Le courrier postal, reste un moyen de contact disponible pour certaines démarches, notamment les demandes administratives, la transmission de documents, les réclamations, contestations ou signalements. Tous les courriers reçus sont enregistrés, suivis et traités avec attention afin d'apporter une réponse claire et adaptée à chaque situation.

Une agence en ligne accessible 24h/24, à l'adresse **https://eau-potable.est-ensemble.fr,** est ouverte à l'ensemble des abonnés. Elle permet de consulter et payer ses factures, suivre sa consommation et effectuer certaines démarches en ligne, offrant ainsi un accès simple, sécurisé et disponible à tout moment.

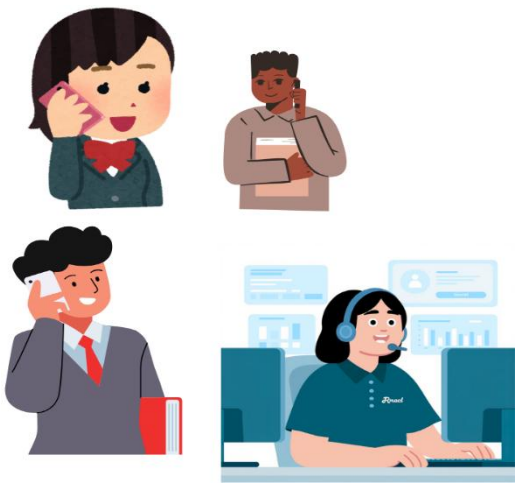

> Grâce à cette organisation multicanale, la régie veille à ce que chacun puisse obtenir une réponse adaptée, quel que soit le type de demande ou le moment où elle survient.

Appels téléphoniques reçus

Le service téléphonique constitue le premier point de contact des usagers. En 2025, un nombre conséquent d'appels a été traité, illustrant l'importance de ce canal dans le quotidien du service. Le taux de réponse varie en fonction des périodes et peut être ponctuellement affecté par des pics d'activité, notamment lors des épisodes de gel ou des phases de facturation, qui entraînent une augmentation notable du volume d'appels.

> Le taux de décroché a augmenté à la suite de la montée en charge du Service Relation Usagers, dont l'effectif a été porté à 10 agents, pour atteindre 85 % en moyenne au second semestre.

Accueil physique

L'accueil physique constitue le canal de proximité de la Régie, permettant une prise en charge personnalisée des usagers pour leurs démarches administratives et techniques. Il complète les échanges téléphoniques et numériques, en étant plus particulièrement mobilisé pour les situations nécessitant un accompagnement individualisé. Le suivi de cet indicateur, mis en place en 2025, permet également de mesurer la capacité des équipes à répondre directement aux demandes courantes dès le premier contact.

GLOSSAIRE

Sigle	Signification
AEP	Alimentation en Eau Potable
ARS	Agence Régionale de Santé
AC	Assainissement Collectif
BI	Bouche d'Incendie
EPT	Établissement Public Territorial
OCAPI	Programme de recherche-action publique sur les systèmes alimentation/excrétion
PFAC	Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif
PI	Poteau d'Incendie
RPEA	Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement (d'Est Ensemble)
SEDIF	Syndicat des Eaux d'Île-de-France
SIAAP	Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne

Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement
100, avenue Gaston-Roussel
93232 Romainville Cedex
est-ensemble.fr

Infos eau et assainissement
N° Vert 0 805 058 058
APPEL GRATUIT POUR UN POSTE FIXE

eau-assainissement@est-ensemble.fr

eau publique par Est Ensemble